

# Conseil participatif Mobilités 10 Septembre 2021 (salle J.Brel)

Présents (21) : Bruno Franc (Apieu), Etienne Briquet, François Poyer, Frédéric Fesquet, Agnès Galzi, Helen Phillips, Benjamin Gayraud, Susanna Malmström, Nathalie Brichler, Annie Simonet-Molina, Florence Brau, Roseline Almira, Marie Meunier, Gwénaëlle Collet.

Excusés : Guilhem Lacombe, Nadine Vidal, Agnès Roulle, Denis Lejars, Sylvie Huméricq, Franck Haller, Woaini Sechinffon

Absents : Françoise Ardebili, Guillaume Lebon (piedibus), Denis Lejars, Swan Heredia, Raphaël Romanen, Rachid Khenfouf, Laetitia Gilli, , Gaëlle Masséi et Yannick Jacob

## Ordre du jour

1. Préparation de la restitution du travail accompli par le Conseil participatif lors des Eco-dialogues le samedi 18 septembre entre 17 h et 18h.
2. Présentation du Conseil de développement de la Métropole; la commune doit désigner 2 représentants (un titulaire et un suppléant) pour siéger au sein de cette instance qui doit travailler sur le développement du territoire à 20-30 ans
3. Bilan d'étape du travail du Conseil participatif: chaque référent de groupe fait un retour sur l'état d'avancement du travail de son groupe (5 mn + 20 mn d'échanges sur les suites à donner et la communication en direction de l'ensemble des Pradéens )

---

## 1. Restitution du travail de ce conseil participatif lors des Eco-dialogues du 18/09/2021 de 17h à 18h

Plan proposé :

- 1/2 h de restitution
- 1/2 h sur démarche participative

Il faut éviter les polémiques et :

- présenter les méthodes pour 1 ou 2 chantiers
- expliquer comment la métropole est impliquée
- ainsi que brièvement les chantiers
- puis demander si des personnes veulent y participer.

2 personnes se sont proposées pour présenter les chantiers : Helen P. (contre allée) et Benjamin G (Accès écoles ) sous réserve de pouvoir être présents.

## 2. Conseil de développement de la Métropole

Structure sans élus qui est constituée de 30 habitants des communes et 30 habitants de Montpellier. Sa mission est de travailler sur une vision du territoire pour les 20 à 30 prochaines années.

Il est prévu 3 à 4 réunions par an d'ici 2021 à 2023.

Deux personnes 1 homme et 1 femme 1 titulaire et un remplaçant.

Date limite pour postuler : le 15/09/2021

Si plusieurs personnes se présentent il y aura un tirage au sort.

## 3. Bilan des 4 chantiers du conseil participatif

Les 5 chantiers identifiés prioritaires pour des aménagements sur Prades-le-Lez sont les suivants :

1. Contre allée (avec connexion à la piste cyclable au Sud Gaston pizza)
2. Mandarine - Centre ville
3. Accès aux abords de l'école
4. Interconnexion et continuité/ plan vélo / Respect des pistes cyclables

## 5. Accès Nord de Prades

### Accès Nord de Prades

Etat des lieux présenté par Roseline A. et Annie S.

2 rencontres ont eu lieu :

- une réunion d'échanges
- une réunion sur le terrain

### Mandarine

Marie Meunier évoque des Zones 30 et 50 à délimiter..

### Accès écoles

Susanna M. a présenté les propositions du groupe à la majorité des élus notamment :

- des marquages au sol pour délimiter le passage des piétons
- aménagement près de la maison Robert (qui va devenir un relais d'assistantes maternelles)
- élus ont évoqués d'autres idées

Zone bleue (sur parking école et place Jean Jaurès) en cours pour le stationnement limité à 2h1/2 avec disque dans cette zone :

- n'a pas l'air de jouer son rôle,
- personne n'est d'accord.

Etude sur la circulation dans la commune va être lancée par la métropole (va faire sous-traiter à un bureau d'études) donnera plus d'éléments pour ce chantier.

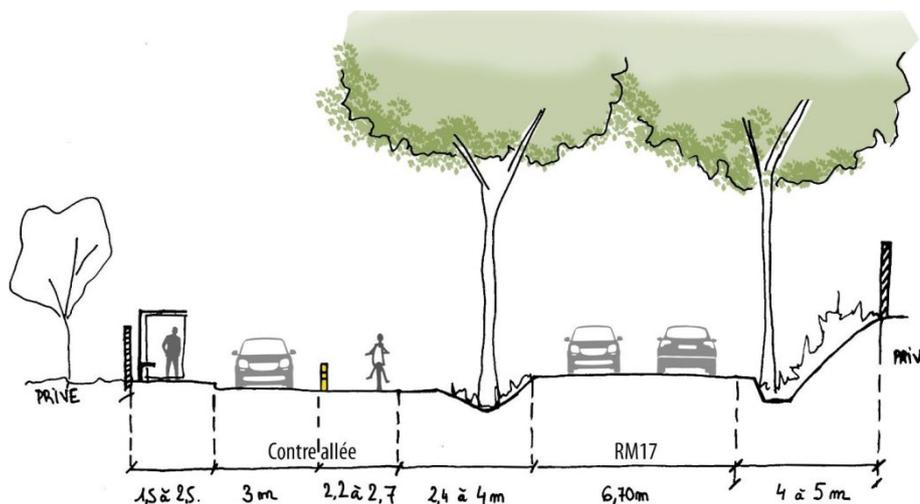
Remarques :

- rue du Clos : le marquage au sol pour place de parking a apaisé le stationnement dans le quartier.
- rue Roucayrol : même constatation après l'installation de barrières.

### Contre allée

Réunion avec la métropole le 20 Août pour retours sur nos propositions envoyées précédemment (réunion 3M mairie du 3 Mai 2021).

Rappel : proposition (entérinée) pour l'aménagement piste cyclable ci-dessous tout le long de la contre allée



PROFIL mise en sens unique sur contre-allée

- contre allée : sens unique voiture Nord sud de 2,8 maximum et piste cyclable double sens / pas de bus
- sur RM17 double sens pour voitures et bus avec aménagement arrêts de bus sécurisés le long de la RM 17

La discussion avec la métropole a surtout concerné les aménagements pour l'accès à la piste cyclable ou pour la cohabitation voiture piétons vélos pour 3 sites :

- la Mandarine,
- des accès à la piste cyclable au rd point intermarché(2 propositions),
- du rond point des Bisous .

Nous avons fait ajouté les propositions d'Etienne Briquet qui les avait préparées qu'il nous a présenté en réunion ou renvoyées par mail après la réunion.

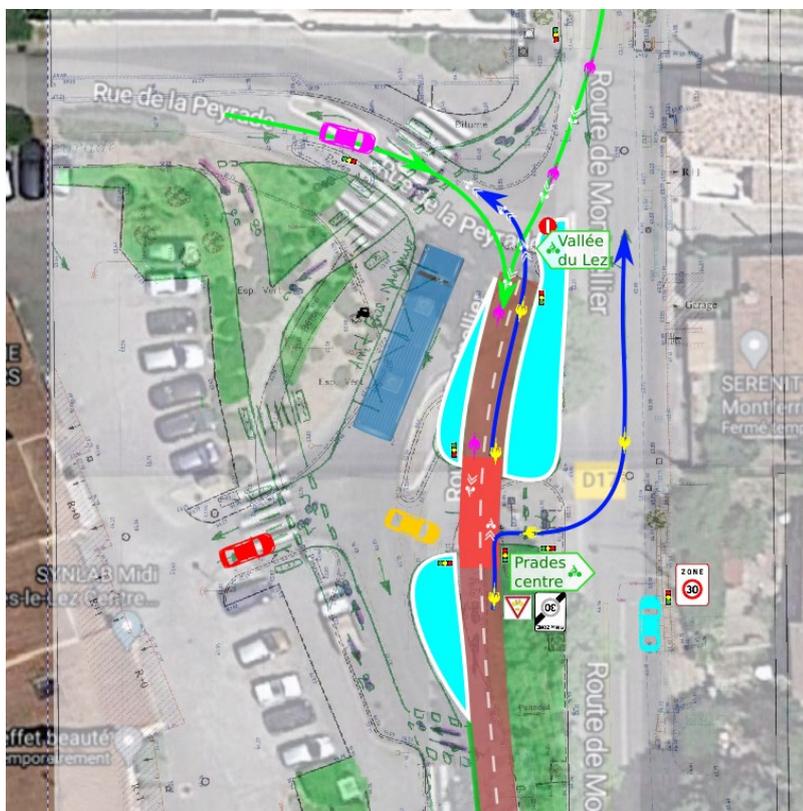
**La Mandarine** : aménagement proposé pour bus, vélo, piétons et voitures par 3 M et Etienne Briquet

#### Proposition de 3M

La piste cyclable continue vers la plaine sportive (vers l'ouest) et les vélos qui veulent aller vers le centre du village (du sud au nord) rejoignent la circulation voiture. Des passages piétons sont proposés. Un arrêt de bus terminus est aménagé ainsi qu'un ilot pour permettre à ce bus de faire demi tour (il ne circulera plus sur la contre allée).

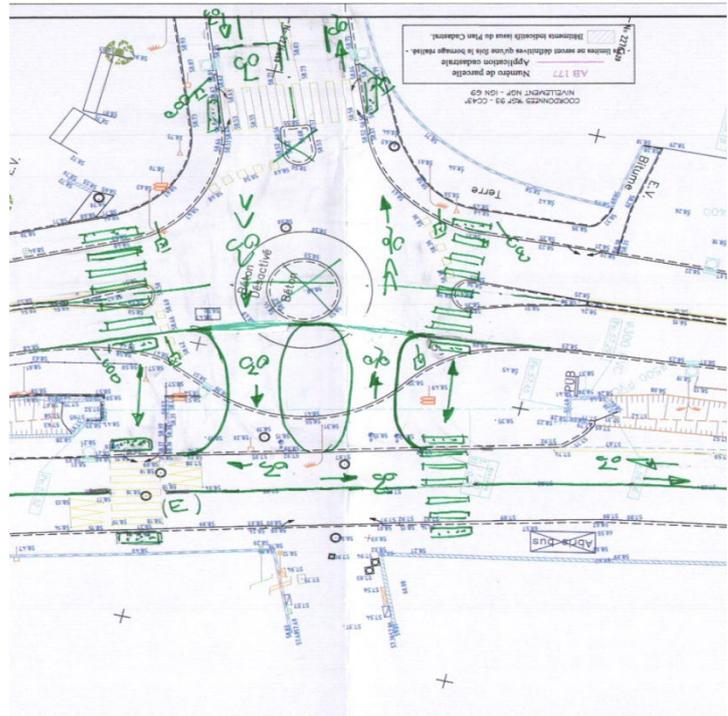


#### Propositions d'Etienne Briquet



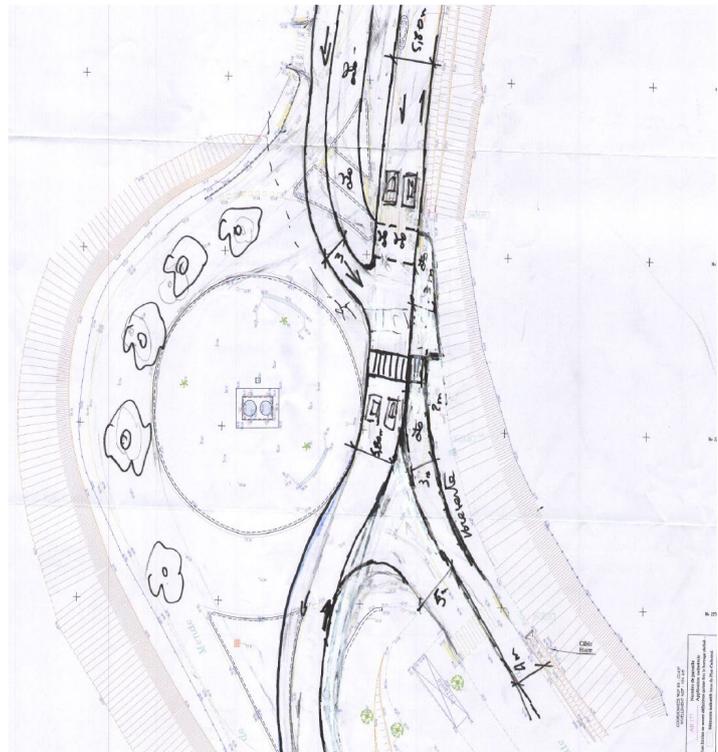
*Accès intermarché* : deux propositions ont été faites, seule celle ci-dessous a été retenue car l'autre n'était pas favorable aux vélos et piétons.

- Aménagement de deux accès (petite pente) entre RM17 et contre allée pour rejoindre la piste cyclable
- rajout de feux pour faciliter le passage des vélos et piétons
- les feux seront à optimiser pour éviter les bouchons
- il faudra éviter que la Contre allée soit un moyen d'éviter les feux pour les voitures
- Etienne a évoqué les feux à récompense (si on roule à 30, il passe au vert)



### *Accès rond point des bisous*

Nous avons proposé un contournement des voitures par le rond point (à l'ouest) mais la métropole a proposé d'aménager cette partie en « zone verte ». La métropole juge que sa proposition permet plus de visibilité pour les voitures / vélos. Pour traverser la RM 17 (flux de voitures), les vélos devront faire deux virages à 90 degrés, ce qui ne vous semble pas très pratique. La visibilité ne nous semble pas améliorer pour les vélos allant du sud au nord (rond point dans le dos).



Proposition d'Etienne Briquet pour améliorer la covisibilité et séparer la circulation automobile des vélos  
Cette proposition nous semble plus adaptée et optimisée pour les vélos et les voitures

Piétons à l'ouest



Piétons à l'Est



Interconnexion et continuité/ plan vélo / Respect des pistes cyclables  
Ce chantier est en fait aborder dans tous les autres.

**Prochaine réunion prévue le 19/11/2021 à 19h à la salle Jacques Brel**

Début réunion : 19h10 fin réunion : 21h10

Compte -rendu de Gwénaëlle Collet